



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

Un budget fédéral prometteur pour les collèges et universités de la francophonie canadienne

Ottawa, le 23 mars 2016. L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et ses membres accueillent favorablement ce premier budget du gouvernement Trudeau, lequel comprend des investissements des plus prometteurs pour l'éducation postsecondaire. Nous saluons le ministre des Finances pour ce budget qui correspond bien aux grandes promesses électorales du gouvernement libéral.

Comme l'indique Allister Surette, coprésident de l'ACUFC et recteur et vice-chancelier de l'Université Sainte-Anne : « Les engagements financiers du gouvernement sont favorables pour la poursuite d'études postsecondaires et à la recherche. La bonification des bourses d'études canadiennes incitera les jeunes à poursuivre leurs études postsecondaires et les fonds supplémentaires alloués aux conseils subventionnaires permettront à la communauté scientifique de nos établissements d'avoir accès à un soutien additionnel pour renforcer et accroître leur capacité de recherche ». D'autres mesures annoncées dans le budget permettront d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire pour les communautés francophones dans l'ensemble du pays, « l'investissement dans l'amélioration de l'accès à Internet large bande dans les régions rurales va permettre aux communautés francophones, souvent rurales ou éloignées, d'avoir accès aux formations à distance offertes par nos établissements d'enseignement » précise M. Surette.

Lise Bourgeois, coprésidente de l'ACUFC et présidente de La Cité : le collège d'arts appliqués et de technologie, ajoute : « Nos collèges et universités se réjouissent du nouveau Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires annoncé hier. De plus, nos établissements membres sont très satisfaits que le gouvernement libéral reconnaisse l'importance de la formation axée sur la demande, en particulier nos collèges. La création de nouveaux stages coopératifs et de possibilités d'apprentissage intégré au travail favorisera les partenariats entre les employeurs et les établissements postsecondaires qui pourront mieux harmoniser leurs programmes d'études aux besoins des employeurs ». Mme Bourgeois poursuit : « Le montant supplémentaire alloué pour les Ententes sur le développement du marché du travail et le Fonds canadien pour l'emploi aura aussi un impact fort positif, en particulier pour nos collègues de la francophonie canadienne ».

C'est avec enthousiasme que l'ACUFC a également appris que le gouvernement s'engage à investir pour le rétablissement du Programme de contestation judiciaire du Canada et affirme sa détermination à protéger les langues officielles du Canada et à assurer la protection des droits des minorités à cet égard. Cet engagement est fort important pour les communautés francophones en situation minoritaire desservies par nos établissements membres.

Enfin, le budget fédéral confirme l'importance du leadership du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé, en cette période de négociation pour établir un nouvel accord pluriannuel sur la santé. Le présent budget prévoit des investissements immédiats pour appuyer des projets spécifiques à l'échelle du pays. L'ACUFC et ses membres espèrent que la formation des professionnels et l'organisation des services pour l'offre active des services de santé dans la langue officielle du bénéficiaire en milieu minoritaire seront considérées dans la mise en œuvre des innovations soutenues par le gouvernement fédéral.

L'ACUFC réitère donc son engagement à appuyer et collaborer avec le gouvernement fédéral à la mise en œuvre de ses engagements budgétaires et à être un interlocuteur de premier ordre pour toutes initiatives liées à un accès accru à une éducation collégiale et universitaire en français de qualité dans l'ensemble du pays.

L'ACUFC regroupe 20 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, situés à l'extérieur du Québec. L'ACUFC vise un accès accru à une éducation postsecondaire en français de qualité dans l'ensemble du pays et contribue ainsi au rayonnement et à la vitalité des communautés francophones et à la francophonie canadienne dans son ensemble. L'ACUFC représente les intérêts communs de ses membres tant au Canada qu'à l'international. Les initiatives de l'ACUFC sont rendues possibles grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada. Pour en savoir plus sur l'ACUFC, visitez notre site Web : www.acufc.ca.

-30-

Renseignements :

Caroline Gagnon, directrice des communications, ACUFC

Tél. : 613.244.7837 ou sans frais : 1.866.551.2637 poste 105

Cell. : 613.222.6076

cgagnon@acufc.ca